

Plainte à l'OIAC contre l'usage d'armes chimiques par l'Ukraine

RÉSEAU VOLTAIRE | 1ER JUILLET 2014

ESPAÑOL ENGLISH



La Fédération de Russie a déposé une plainte devant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques après leur usage par les forces armées ukrainiennes contre leur population civile.

L'armée ukrainienne utilise du phosphore blanc et de la chloropicrine depuis le 11 juin.

En 2004, les États-Unis avaient eu recours à cette arme à Fallouja (Irak), puis en 2006, Israël au Liban, puis en 2008-09 à Gaza.

Source : « Plainte à l'OIAC contre l'usage d'armes chimiques par l'Ukraine », *Réseau Voltaire*, 1er juillet 2014, www.voltairenet.org/article184526.html